Folio n°



Mairie d'Ussel Département de la Corrèze République Française

DECISION MUNICIPALE n° D20240603-056

	Service	Service Culturel
	Туре	Convention de mise à disposition
omaines de compétences par thèmes - culture		
position de salle		
6 juin 2024		

Matière 8.9 Do Activité Mise à disp Durée Mercredi 26 juin 2024 Lieu Centre Culturel Municipal Jean Ferrat Association Les P'tits Potams d'Ussel **Attributaire**

Le Maire d'Ussel,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération n° DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire;

Décide,

Article 1: Est approuvée la prise en charge de la convention de mise à disposition relative à l'organisation d'un spectacle jeunesse de fin d'année organisé par l'association des P'tits Potams d'Ussel, siège social, 1 avenue du Docteur Roullet - 19200 USSEL.

La présente convention de mise à disposition a pour objet la l'organisation d'un spectacle Article 2: jeunesse de fin d'année organisé le mercredi 26 juin 2024 dans la salle de spectacle du Centre Culturel Municipal Jean Ferrat.

Article 3:

La présente mise à disposition est consentie à titre gracieux.

Article 4: La présente décision sera transmise à Madame la Sous-Préfète d'Ussel, inscrite au registre et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Ussel, le 3 juin 2024

Le Maire,

Vice-Président du

Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLÈRE